

# Générique et spécifique

Un terme générique représente une notion générale, globale. Pour concrétiser cette notion, on a recours à des termes spécifiques, c'est-à-dire des termes qui se différencient les uns des autres tout en correspondant au concept représenté par le terme générique. Autrement dit, il existe une relation d'inclusion entre les deux notions : un terme générique inclut un ensemble de termes spécifiques. Par exemple, le terme générique *légume* inclut des termes spécifiques comme *carotte*, *cèleri*, *champignon*, *pomme de terre*, etc.

Dans un texte, on a parfois avantage à remplacer les termes génériques, souvent trop globalisants, par des termes spécifiques. Ces derniers cernent le sujet d'une manière plus précise.